



SECRETARIAT

AS/Per (2017) CB 02

1 juin 2017

A l'attention des membres de la Commission permanente

Carnet de bord de la réunion tenue à Prague le 30 mai 2017

La **Commission permanente**, réunie le 30 mai 2017 à Prague, sous la présidence de M. Pedro Agramunt Président de l'Assemblée, puis sous celles de Sir Roger Gale et de Mme Aleksandra Djurović, Vice-Présidents de l'Assemblée :

- a entendu des allocutions de bienvenue par Mr Milan Štěch, Président du Sénat et de M. Jan Hamáček, Président de la Chambre des Députés ;
- a tenu un échange de vues avec M. Lubomír Zaorálek, ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;
- a ratifié les pouvoirs de nouveaux membres de l'Assemblée présentés par les délégations de la Belgique, la Bulgarie et la Serbie ;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée ;
- a pris note du projet d'ordre du jour de la troisième partie de session de l'Assemblée (26 – 30 juin 2017) ;
- a ratifié les renvois figurant à l'annexe I ci-après ;
- a tenu un échange de vues avec M. Paolo Alli, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ;
- a pris note des rapports des commissions ad hoc du Bureau sur :
 - « l'observation des élections législatives en Arménie (2 avril 2017) » ;
 - « l'observation de l'élection présidentielle en Serbie (2 avril 2017) » ;
 - « l'observation du référendum sur les amendements à la Constitution en Turquie (16 avril 2017) » ;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée :

Avis 294 (2017)

Budget et priorités du Conseil de l'Europe pour l'exercice biennal 2018-2019

Avis 295 (2017)

Projet de Protocole portant amendement au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167)

Recommandation 2103 (2017)

La transition politique en Tunisie

Recommandation 2104 (2017)

Les droits humains des personnes âgées et leur prise en charge intégrale

Résolution 2165 (2017)

Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice biennal 2018-2019

Résolution 2166 (2017)	La transition politique en Tunisie
Résolution 2167 (2017)	Les droits en matière d'emploi des travailleurs domestiques en Europe, spécialement ceux des femmes
Résolution 2168 (2017)	Les droits humains des personnes âgées et leur prise en charge intégrale

- a décidé de tenir sa prochaine réunion le 24 novembre 2017, à Copenhague.

Kateryna Gayevska

- cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
 Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
 Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
 Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
 Secrétaire Général du Congrès
 Secrétaire du Comité des Ministres
 Directeurs Généraux
 Directrice de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
 Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
 Directeur de la Communication
 Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

ANNEXE I

Décisions sur les documents déposés pour renvois aux commissions

A. RENVOIS EN COMMISSION

1. **Lutter contre les innombrables atteintes aux droits et libertés démocratiques en Israël, et en particulier contre la «loi relative à la transparence» ou «loi relative aux ONG»**
Proposition de résolution déposée par Mme Groth et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14094](#)

Classement sans suite

2. **Elections illégales dans la République autonome occupée de Crimée et dans la ville de Sébastopol**
Proposition de résolution déposée par M. Goncharenko et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14188](#)

Classement sans suite

3. **Protéger et soutenir les victimes du terrorisme**
Proposition de résolution déposée par la commission des questions politiques et de la démocratie
[Doc. 14271](#)

Renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

4. **Coopération avec les mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies – un défi pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres**
Proposition de résolution déposée par M. Schwabe et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14275](#)

Renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

5. **La situation humanitaire des réfugiés dans les pays voisins de la Syrie**
Proposition de résolution déposée par M. Di Stefano et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14276](#)

Transmission à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour information*

6. **Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues**
Proposition de résolution déposée par Lord Anderson et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14295](#)

Transmission à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour information*

7. **Une solution à deux Etats en Israël et en Palestine**
Proposition de résolution déposée par M. Kox et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14296](#)

Renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

8. **Instaurer des règles garantissant des référendums équitables dans les Etats membres du Conseil de l'Europe**
Proposition de résolution déposée par Lord Foulkes et d'autres membres de l'Assemblée
[Doc. 14299](#)

Renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

9. La situation des droits de l'homme dans les régions occupées de Géorgie
Proposition de résolution déposée par Mme Chugoshvili et d'autres membres de l'Assemblée
Doc. 14301

Consultation de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *sur les éventuelles suites à donner*

10. Révision des règles relatives à l'observation des élections par l'Assemblée parlementaire
Proposition de résolution déposée par M. Hardt et d'autres membres de l'Assemblée
Doc. 14302

Classement sans suite

11. La situation au Kosovo*
Décision du Bureau

Renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

*Toute référence au Kosovo dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.